Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 6 (1973)

Heft: 4

Buchbesprechung: Comptes rendus bibliographiques

Autor: Nicod, Françoise / Francillon, Roger / Godel, Catherine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

François JEQUIER, *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers : Fleurier Watch Co SA. De l'atelier familial du XIXe aux concentrations du XXe siècle.* La Baconnière, Neuchâtel, 1972, 408 p.

Le lundi 18 décembre 1972, dans la salle du Sénat du Palais de Rumine, M. François Jequier soutenait sa thèse intitulée : « Une entreprise horlogère du Val-de-Travers : Fleurier Watch Co SA. De l'atelier familial du XIXe aux concentrations du XXe siècle », présentée sous la direction de MM. les professeurs Jean-Charles Biaudet et François Schaller.

Devant un auditoire nombreux et attentif, M. Jequier présente la démarche qu'il a adoptée pour la rédaction de son travail. Etudier l'histoire d'une entreprise, c'est être conscient que dès son origine, cette entreprise a un certain style qui dépend de nombreux facteurs qu'il s'agit d'examiner. Ainsi, l'étude de l'environnement, de la rencontre entre l'homme, le sol et le climat de la région dans laquelle se situe l'entreprise forme l'objet du premier chapitre. Le deuxième chapitre est consacré à l'histoire de la famille qui est à la base de l'affaire et qui, pendant son premier demi-siècle d'existence, en restera l'élément primordial. L'histoire de la Fleurier Watch Co SA est abordée dès le troisième chapitre ; l'évolution de cette entreprise se situe dans un contexte politique, économique et social en constante mutation ; M. Jequier considère dès lors la Fleurier Watch Co SA comme un élément constituant du secteur plus général de l'industrie horlogère suisse ; désireux d'éclairer cette branche d'activité au travers de l'exemple particulier que constitue la Fleurier Watch Co, il a le souci constant, avant de se pencher sur les problèmes de cette entreprise, d'introduire chaque nouvelle période par un survol de la situation de l'horlogerie suisse. Cette démarche permet au lecteur de suivre l'évolution de la Fleurier Watch CO sans jamais perdre de vue celle de l'industrie horlogère suisse et de mesurer les répercussions de la situation générale sur un cas particulier ainsi que l'adéquation de ce dernier au contexte plus vaste dans lequel il s'inscrit.

« Retracer l'évolution structurelle de la fabrication des montres, de l'atelier domestique aux concentrations d'entreprises actuelles sur la base d'un exemple précis », tel était donc le dessein que M. Jequier s'était fixé pour l'élaboration de sa thèse. Dès l'ouverture de la discussion, M. le professeur Schaller souligne que cet ouvrage dépasse largement le cadre de la monographie d'une cellule de production horlogère et débouche non seulement sur l'histoire du Jura horloger, mais sur l'histoire de cette branche si importante de l'industrie suisse.

A son tour M. le professeur Biaudet félicite M. Jequier pour la qualité de son travail qu'il qualifie de fouillé, solide, sérieux et complet. Il relève en outre le rare privilège que représente pour un historien l'accès à des archives d'entreprise, et la

richesse que constituent de telles sources. Richesse, mais difficulté aussi, car, comme le précise M. Jequier, l'histoire apparaît dans ces archives telle que les dirigeants de l'entreprise l'ont vécue, et ne bénéficie par conséquent d'aucun recul ; l'esprit de l'historien doit être ainsi constamment en éveil ; il en est de même d'ailleurs en ce qui concerne l'apport de la tradition orale : avec le temps, les souvenirs peuvent s'estomper ou se modifier. De 1967 à 1969, M. Jequier a eu l'occasion de compléter sa connaissance des problèmes de l'horlogerie suisse en assistant aux séances du conseil d'administration de la Fleurier Watch Co.

Pour la nouveauté de ses recherches et l'excellence de la présentation de son ouvrage, la commission, présidée par M. le professeur Werner Stauffacher, doyen de la Faculté des Lettres, décerne au candidat le grade de docteur ès lettres avec la mention « très honorable », la plus haute distinction que peut attribuer l'Université de Lausanne.

Françoise Nicod.

Marianne Béguelin, *L'Esclave et le Démiurge : Essai sur la loi de domination-subordination chez Henri Michaux*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1972, 226 p.

Le 25 mai 1973, Marianne Béguelin soutenait à la Faculté des Lettres sa thèse sur Henri Michaux : conformément à la coutume, le doyen, M. le professeur Stauffacher, donne la parole à la candidate pour qu'elle présente brièvement le cheminement de son travail et ses résultats.

Fascinée par la corrosion insolite de l'œuvre michaudienne, Marianne Béguelin s'est efforcée au cours de plusieurs années de recherches d'en pénétrer le secret. Très vite, elle s'est rendu compte qu'elle ne pourrait venir à bout de son entreprise sans le secours des sciences humaines — psychanalyse, anthropologie et linguistique — afin de pouvoir répondre à la question fondamentale : pourquoi Michaux écrit-il ? Dans son activité créatrice, le poète dit, combat, joue, façonne. Mais il est difficile de rendre compte de la spécificité de Michaux qui se dérobe à l'analyse. Répertorier les thèmes michaudiens pour constituer un catalogue de son monde imaginaire ne suffisait pas ; il fallait un point d'accrochage qui permît d'appréhender la singularité de cette poésie. Marianne Béguelin l'a trouvé dans la loi de domination-subordination dont le poète dit « qu'elle ne peut être indéfiniment tournée » (*L'Espace aux Ombres*) : la souffrance de l'homme, la joie du poète créateur, loin d'être antithétiques, s'expliquent par la loi. La création poétique est une œuvre de salut, une auto-psychanalyse, qui permet à l'homme de vaincre les monstres qui sont en lui.

Ce sont ces quelques considérations qui ont guidé Marianne Béguelin dans le plan de son travail. La première partie, intitulée « Description du monde de la domination-subordination », se présente comme une étude thématique de caractère synchronique, qui révèle à quel point la relation antagonistique domine dans l'œuvre de Michaux. Le conflit qui naît de cette relation dominant-dominé traverse en effet toute la poésie de Michaux et il est vécu intensément par l'auteur lui-même. Marianne Béguelin veut également montrer que ces structures duelles se retrouvent à tous les niveaux de l'analyse, les poèmes se distribuant en chants conquérants et en litanies amères et l'écriture même portant des traces constantes de cette dualité.

Pour Michaux, le rapport bourreau-victime constitue le rapport humain premier : le père tout-puissant, la femme castratrice, l'Etat oppresseur, les dieux cachés mais hostiles traquent l'homme de toutes parts. Pour Michaux, ce type de relation au monde est si bien établi que le statut de victime est obligatoire, bien qu'à la différence d'un Baudelaire, il ne se sente pas coupable : dans un tel monde, la réalité tout entière devient hostile; l'homme se heurte aux objets comme à ses semblables et ces objets vont même jusqu'à attaquer les êtres vivants ; les mondes minéral, végétal et animal constituent chacun à leur manière une menace pour l'homme « gullivérisé ». Les éléments naturels, qui, comme l'a montré Bachelard, suscitent l'imagination créatrice des poètes, sont tous quatre marqués du signe de la négativité : la terre n'est que mêlée à l'eau sous forme de boue, les sources d'eau pure sont taries ou l'élément liquide se métamorphose en cristaux tranchants, le feu personnifié est un monstre dévorant, l'air engendre l'angoisse parce que, libre, il échappe à notre contrôle. Les catégories spatio-temporelles sont elles aussi au service d'un destin hostile. Bref, l'univers entier reflète les peurs fantasmatiques du poète.

Marianne Béguelin se demande ensuite quelles sont les cibles et les modalités de cette agression universelle : ce qui est visé, c'est au premier chef le bien-être physique, l'intégrité corporelle ; l'être est ainsi scindé, « chair abandonnée d'une part, corps animé par l'esprit de l'autre ». Comment préserver dès lors l'unité du moi ? La fuite hors de la réalité à l'aide des drogues hallucinogènes — expérience tentée et décrite par Michaux — ne fait qu'accélérer ce processus de dédoublement de la personnalité et de perte d'identité, car le poète est alors victime d'un phénomène de possession qui lui rend encore plus sensible son assujettissement et sa mutilation. Ainsi la relation de domination-subordination est-elle intensément vécue par la personne même de l'écrivain et détermine-t-elle sa production littéraire. Que l'agressivité soit sublimée, alors l'être michaudien, en expansion, se virilise ; au contraire, lorsque l'agressivité est subie, l'être dévitalisé se féminise. C'est pourquoi la poésie de Michaux est traversée par ces alternances d'épanouissement et de dépression : pour exprimer cette alternance, le masculin solaire qui traduit la plénitude de la vitalité s'oppose au féminin lunaire qui incarne le manque d'énergie. Nulle part, en effet, la femme n'apparaît comme une force bienfaisante : dans le paysage intérieur de Michaux, que ce soit au niveau des comportements ou des sentiments profonds, on retrouve toujours cette thématique de la Femme-Mort et de l'Homme-Vie.

Pour Marianne Béguelin, cette dualité fondamentale se manifeste également au plan stylistique où l'on découvre deux types de poèmes : le poème-martèlement et le poème-litanie. A une certaine forme graphique, phonique, rythmique, syntaxique correspond une signification, une vision du poète. C'est à Michaux lui-même que le critique emprunte ces deux dénominations qu'elle s'efforce de justifier par une analyse stylistique : si certains éléments communs se retrouvent dans les deux types de poèmes, particulièrement l'usage de la répétition à tous les niveaux (phonique, syntaxique, sémantique...), il est possible de déceler entre eux des différences frappantes, car ces répétitions ne sont pas de même nature: ainsi, au plan grammatical par exemple, alors que le verbe est répété dans le poème-martèlement pour exprimer l'action et l'agression, dans le poème-litanie, c'est la partie substantive de la proposition qui revient, exprimant ainsi la passivité de l'être qui subit. Au jaillissement du poème-martèlement s'oppose le continuum verbal du poème-litanie.

Marianne Béguelin achève cette première partie de son étude en montrant que la loi de domination-subordination régit non seulement l'univers poétique de Michaux, mais également les rapports de l'homme et de l'œuvre : si écrire c'est

tuer le réel, les mots qui constituent le langage ont leur existence propre, indépendante de l'écrivain, et peuvent à leur tour l'étouffer. Aussi la création poétique est-elle une lutte dans laquelle le poète, tantôt victime, tantôt bourreau, crie sa misère ou proclame sa puissance, mais par laquelle il cherche à se libérer de la loi.

Ce sont ces « tentatives de libération » qui font l'objet de la deuxième partie de l'étude. Malgré ses moments où il délaisse la poésie pour le dessin qui lui permet de s'exprimer sans la médiation des mots, Michaux fait confiance à la valeur référentielle et expressive du langage. L'écriture lui apparaît alors comme une hygiène qui l'arrache à ses cauchemars : les mots deviennent des armes qui conjurent les sortilèges et rendent ainsi possibles la résistance et la révolte. Dès lors, l'écrivain peut passer à l'offensive, provoquer autrui par la dérision et neutraliser l'agressivité du monde qui l'entoure. Dans un deuxième temps, Marianne Béguelin montre comment Henri Michaux utilise les vertus de l'imagination et du rêve pour se soustraire à l'oppression du réel : dans le monde imaginaire, les ennemis ne constituent plus une menace ; au contraire, ils permettent au poète de décharger son agressivité, car, comme le dit le critique, « l'imagination est libération, elle est indissociable de la liberté ». Mais, pour échapper à l'impuissance, le poème doit être lui-même action, le poète doit viser l'efficacité en développant ses forces psychiques, à l'instar de sages de l'Inde: pour se délivrer de l'univers agressif, Michaux recourt à divers procédés qu'analyse le critique : *l'intervention* qui consiste à refuser violemment un état de fait désagréable, *la malédiction* qui exprime la colère contre la médiocrité de l'existence, *l'exorcisme* par lequel le poète conjure le mal en recourant au satanisme, *la magie* enfin qui permet d'exacerber la volonté de puissance. Marianne Béguelin analyse ensuite une autre thérapeutique de l'angoisse qui n'apparaît que plus tard dans l'œuvre de Michaux : « la délégation de la souffrance à un autrui imaginaire (Plume) » et la création « d'Etats-tampons » dans le monde de l'ailleurs. Ces deux procédés permettent d'objectiver le mal, de regarder à distance l'autre souffrir et finalement de déréaliser ce mal. Mais, comme le note Michaux, cette entreprise n'aboutit que partiellement : « Il traduit aussi le Monde celui qui voudrait s'en échapper. Qui pourrait échapper ? Le vase est clos. »

Toutefois le poète possède encore d'autres ressources: puiser de nouvelles forces dans l'esprit d'enfance et dans l'activité typiquement enfantine qu'est le jeu. Marianne Béguelin parvient à nous communiquer le plaisir du poète jouant avec les mots et les substances de la réalité, avec la logique et les idées : ainsi le rire libérateur neutralise la menace des objets, mieux que le recours au surnaturel et au magique.

Au terme de cette deuxième partie, Marianne Béguelin peut à juste titre se demander quelles sont, de manière plus précise, les relations entre l'être et le dire chez Michaux, de quelle nature est ce pouvoir que l'écrivain se donne en écrivant.

Les réponses à cette question complexe constituent la troisième et dernière partie de l'étude, intitulée « les pouvoirs de l'artiste ». Dès 1935, Michaux « affirme avec force l'identité de son dire et de son être ». L'œuvre est ainsi un acte de présence au monde et un miroir, dans lequel l'écrivain peut se découvrir et se concentrer sur soi. La poésie devient alors créatrice du poète. Rapport inversé qui met en lumière les pouvoirs de l'artiste et les mystères de la création. Ayant reconstitué l'unité de son moi, le poète peut « défier la création en créant à son tour ». L'écriture michaudienne est révolutionnaire, non dans une perspective politique, mais dans une optique métaphysique. L'écrivain, nouveau démiurge, « peut ainsi transcender son destin ». Tout d'abord, Michaux cherche à affirmer sa singularité en rejetant les barrières qui séparent les genres littéraires et en refusant toute règle

d'école : malgré sa sympathie pour les surréalistes, il ne s'intégrera jamais dans le groupe. En outre, si le poète tend à tuer le réel pour lui substituer un monde imaginaire, il ne peut supprimer tout lien avec la réalité sans rompre la communication avec le lecteur. Il lui faut donc créer « un réel imaginaire » : monde fantastique où les végétaux, les animaux, les pays inventés sont purement imaginaires mais n'échappent pas aux catégories de notre univers sensible, nature antithétique à celle dans laquelle nous vivons et qui parle au lecteur par référence implicite au réel. Ce « réel imaginaire » doit son existence aux vertus de la Nomination. Si Michaux témoigne déjà de maîtrise dans la formation de néologismes dérivés de mots ou de racines aisément identifiables (génuflesseurs) ou s'il invente des noms communs qui n'ont aucun référent dans la réalité mais dont la structure phonique est expressive (par exemple, dans *Le Grand Combat*), c'est surtout dans la création des noms propres que le poète peut exercer ses pouvoirs. Comme le dit Marianne Béguelin, « nommer, c'est appeler à l'être ». Tantôt ces noms rappellent par leur consonnance des noms connus (les Mastadars désignant un peuple barbare et costaud par analogie avec malabar et mastodonte), tantôt ils ne frappent que par leur étrangeté phonique qui amuse le lecteur (« Non loin du pays de Biliouli et de Liliouli habitent les Olioulalious, pas tellement éloignés de Kendori. ») Mais cette invention d'êtres nouveaux par le langage n'est pas le seul élément qui témoigne de la liberté et du pouvoir poétiques : ce qui séduit Michaux dans la création, c'est le mouvement, « synonyme de vie et de joie » ; le poète met en branle l'univers, y fait surgir ses *Apparitions* et arrache l'homme à sa subordination pour lui conférer « la plus précieuse des dominations, celle qui est d'ordre spirituel ».

En conclusion de son étude, Marianne Béguelin rappelle la richesse et l'extrême diversité de l'œuvre de Michaux qui n'a jamais voulu s'enfermer dans un genre littéraire. Elle montre ensuite la place importante qu'occupe le poète dans l'évolution de l'art moderne et termine par un vibrant éloge de la création poétique : même si la victoire de l'écrivain sur le monde hostile n'est qu'éphémère, elle est témoignage de dignité humaine et de grandeur.

* * *

Le directeur de thèse, M. le professeur Guisan, loue d'abord la candidate pour avoir conduit cette recherche difficile et pour l'avoir menée à terme, en dépit de tous les obstacles. Il note également que le livre qui en est l'aboutissement est riche de faits et de réflexions et constitue un hommage à la création poétique. Mais ce livre se veut également une thèse, donc un travail universitaire qui réponde à certains critères propres aux publications savantes. Or, sur ce plan, M. Guisan énonce un certain nombre de critiques dont il souligne la gravité : bibliographie incomplète, voire inexistante pour les années 1965 à 1971, références de bas de page que l'on ne retrouve pas dans la bibliographie, liberté et flottement dans la présentation de ces références, citations tronquées ou même inexactes, présentation des poèmes qui ne tient pas compte de la typographie pourtant si sérieusement étudiée par l'auteur. Marianne Béguelin doit se rendre à l'évidence : elle a été victime de son ignorance en cette matière très technique. Il faut noter du reste qu'elle a décidé depuis lors de refaire une édition de son livre en tenant compte de ces remarques.

M. Guisan attaque ensuite sur un autre plan : il estime arbitraire de vouloir réduire l'œuvre poétique de Michaux à deux types de poèmes et lit sur un ton de litanie un poème-martèlement. Il se demande également si les poèmes d'extase

peuvent être considérés comme des poèmes-martèlements. Marianne Béguelin tente de répondre en faisant remarquer que les poèmes d'extase ne sont pas des poèmes doux, mais d'affirmation claironnante. En outre, elle plaide pour la subjectivité du critique.

Le second examinateur, M. le professeur Raymond Jean, d'Aix-en-Provence, souligne d'abord l'intérêt du projet de Marianne Béguelin. Il apparaît bien à ses yeux que la loi de domination-subordination est essentielle dans l'œuvre de Michaux. En outre, le recours à la psychanalyse, à l'anthropologie et à la linguistique lui semble amplement justifié par la nature même du sujet. Aussi cette étude n'est-elle pas immobile et s'appuie-t-elle sur une recherche en pleine évolution.

M. Raymond Jean estime que, dans sa première partie, Marianne Béguelin rend intelligible l'univers de Michaux. Il lui reproche seulement d'avoir procédé parfois par montage de citations et de n'en avoir pas analysé une en profondeur pour mieux faire apparaître la sensibilité unique de Michaux aux mystères de la vie organique. Il note cependant que la candidate saisit avec un rare bonheur certains dynamismes de la création michaudienne.

En ce qui concerne la deuxième partie consacrée à l'écriture poétique, M. Raymond Jean suscite un débat sur la fonction référentielle du langage dans la poésie. Il reproche à Marianne Béguelin d'évoquer cette fonction alors même qu'elle aborde la partie de son étude consacrée à l'imaginaire et à la créativité du langage. A cela, Marianne Béguelin fait remarquer que, dans la mesure où le langage poétique exorcise l'agressivité du monde réel, la fonction référentielle est récupérée. Dans le même ordre d'idées, M. Jean critique l'emploi du mot auto-référentiel qu'il n'estime guère heureux pour désigner des ouvrages où Michaux parle de lui-même.

Après avoir relevé certaines qualités de la troisième partie, tout en notant son caractère un peu trop général, le second examinateur conclut en félicitant Marianne Béguelin pour avoir su maîtriser les outils de ce qu'il est convenu d'appeler la nouvelle critique.

Après délibération, le Conseil de la Faculté des Lettres décerne à Mlle Béguelin le titre de docteur ès lettres.

Roger Francillon.

Jean Rousset, *« Narcisse romancier ». Essai sur la première personne dans le roman,* José Corti, Paris, 1973, 159 p.

Dans son dernier ouvrage, Jean Rousset s'applique à saisir l'image du romancier que reflète, à travers des œuvres diverses, l'emploi du « je ». Son itinéraire critique suit une ligne tendue entre deux romans contemporains (*L'Emploi du Temps* de Michel Butor et *La Jalousie* d'Alain Robbe-Grillet) et qui passe par des œuvres de la fin du XVII^e^ siècle et de la première moitié du XVIII^e^. Itinéraire surprenant, à première vue paradoxal, choisi par le critique pour atteindre son but : traquer ce « je » parfois insaisissable, fuyant, masqué, ce « je » qui, au moment même où il s'affirme le moins, s'impose cependant au lecteur avec la plus éclatante évidence.

L'essai se divise en deux parties, dont la première, plus théorique, définit le champ d'investigation du critique, le corpus sur lequel il travaille, les genres litté-

raires qui le préoccupent. La deuxième partie reprendra les divisions de la première, en les développant et en leur adjoignant des analyses d'œuvres précises.

J. Rousset reprend la distinction fondamentale posée par Benveniste entre les deux modes d'énonciation : le « récit » (ou « histoire ») et le « discours », défini ainsi : « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur ». J. Rousset souligne alors que c'est ce mode qui l'intéresse au premier chef. Mais il est évident qu'entre le pur récit et le discours, « ces deux systèmes fondamentaux de la narration », l'on retrouve toute une gamme de types intermédiaires. J. Rousset les relève systématiquement, partant d'exemples de ce que Genette appelle « la contamination du récit par le discours » pour aboutir à une sorte de moyen terme : « le relais des narrateurs » où un premier « je » présente un second narrateur qui raconte sa propre histoire. Le premier chapitre de la deuxième partie illustre ce propos, par une analyse du *Roman Comique* de Scarron. Le genre burlesque en effet utilise à fond les ressources qu'offrent les interventions d'auteur (« contamination du récit par le discours ») et les insertions de récits seconds (« le relais des narrateurs »).

Puis nous abordons le genre du roman-mémoires, à propos duquel se pose le problème de la disposition chronologique : ou bien le récit est dit « progressif », c'est-à-dire qu'il suit l'ordre chronologique objectif des événements, sans rapport avec la situation actuelle du narrateur ; ou bien il est dit « régressif », c'est-à-dire que le passé est raconté en fonction de la situation actuelle du narrateur. L'énoncé « tend à se faire totalement réflexif ». Prévost et Marivaux seront les exemples choisis pour illustrer ce problème.

Nous passons ensuite à trois autres genres littéraires : le roman par lettres, le journal intime, le monologue intérieur. Ces genres favorisent l'emploi de la première personne, mais ils offrent avec le roman-mémoires une différence importante : nous avons ici affaire à une saisie immédiate du sujet par lui-même. Au récit rétrospectif qui disjoint héros et narrateur s'oppose un roman de l'actuel qui les rapproche et les confond. A cela répond, dans la deuxième partie de l'essai, l'analyse du *Journal d'un voyage aux Indes...* de Robert Chasles et l'étude de trois romans par lettres de Crébillon fils.

Enfin le critique se penche sur le problème du point de vue et en développe les multiples aspects. Il s'attache particulièrement au cas où le narrateur est un personnage du récit, et où, simultanément, il est porteur du regard et du discours. Ce système incite les écrivains à une application logique et cohérente des lois de la perspective, dit J. Rousset, qui annonce ainsi ce qui fera l'objet de son dernier chapitre : la comparaison entre deux romans à première vue fort différents : *L'Histoire d'une Grecque moderne* de Prévost et *La Jalousie* de Robbe-Grillet ; deux romans où « se développe la rigueur implacable d'un seul et même point de vue, conformément à l'expérience d'une subjectivité radicale ».

L'essai de Jean Rousset déborde de beaucoup la sécheresse schématique de ces lignes ; il ne se réduit pas à une démonstration linéaire, mais offre des parallèles parfois saisissants entre le XVIII^e siècle et des œuvres contemporaines, soulignant le lien profond qui relie ces deux époques, et l'extraordinaire modernité de la première, pour les lecteurs attentifs du XX^e.

Catherine Godel.